

# LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°37 automne 2017

## L'éditorial du maire

Voilà un an passé, j'ai pris un arrêté instituant un règlement au sujet de l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des haies en bordure des voies publiques par les occupants des propriétés riveraines, qu'ils soient propriétaires ou locataires (voir l'intégralité de l'arrêté dans "La Feuille d'Orme" n°33).

La plus grande partie de la population a obtempéré sans problème avec un petit rappel pour certains. Pour les récalcitrants, si aucun effort n'est constaté d'ici un an, je me verrai dans l'obligation de faire effectuer ces travaux d'entretien par une société tiers et le coût leur sera refacturé.

Bonne rentrée à tous

Didier GUILLAUME

## Informations diverses

### ➤ Lutte contre les rongeurs commensaux (rats et souris)

Une campagne de dératisation aura lieu sur le territoire de la commune au mois de novembre.

Tous les ulmois qui ne l'ont pas encore fait, sont invités à adhérer au GDON (**G**roupement de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles) communal pour participer à cette lutte collective. Ils pourront retirer le raticide auprès de Jean-Luc BAZANTE (agent technique communal).

Il leur sera demandé la somme symbolique d'1€ (raticide gratuit) pour leur adhésion.

➤ Pour mémoire, les prochaines dates de collecte des déchets ménagers.

**Mercredi 04 octobre - Mercredi 18 octobre - Jeudi 02 novembre**

**Mercredi 15 novembre - Mercredi 29 novembre - Mercredi 13 décembre**

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 17H à 18H
<b>Mardi</b>	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) de 15H à 16H
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (Adjoint) de 9H30 à 12H30
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: [mairie.lesulmes49@orange.fr](mailto:mairie.lesulmes49@orange.fr) - Site internet: [www.lesulmes.mairie49.fr](http://www.lesulmes.mairie49.fr)

## Dates à retenir

- Soirée « Fouées » du Comité des Fêtes, le samedi 18 novembre, à la salle de la Maligny.
- Finale de boule de fort du "Challenge des couples" aux Amis Réunis, le samedi 04 novembre à 16H.
- Concours de belote de la Société, le samedi 02 décembre, à la salle du Mousseau.
- Réveillon du Comité des Fêtes, le samedi 31 décembre, à la salle de la Maligny.

## Le point sur l'Etat Civil cet été

- + Deux ulmoix sont arrivés  
Romane BELANGER, née le 22 aout  
Robin GUIARD, né le 12 septembre
- + Une ulmoise nous a quittés  
Mme Madeleine JUBERT, décédée le 29 juin à l'âge de 83 ans.

## Offre d'emploi à pourvoir sur le chantier d'insertion de l'AIE Développement

Vous êtes demandeur d'emploi et domicilié sur le territoire saumurois.

Le chantier d'insertion de l'AIE Développement recherche des candidats éligibles au **Contrat à Durée Déterminée d'insertion** (CDDI) pour des **contrats de 6 mois** renouvelables dans la limite de 24 mois à raison de **26 heures hebdomadaires**.

Contrat de travail cumulable avec la prime d'activité.

**ACTIVITES PROPOSEES:** Entretien des espaces verts et naturels – Entretien des locaux.

Etude candidature avec permis B de préférence.

Chaque salarié du chantier d'insertion est accompagné tout au long de son contrat de travail dans sa recherche d'emploi et de formation.

Contactez Elisabeth HUBAULT

**02 41 59 74 51**

[elisabeth.hubault.aied@orange.fr](mailto:elisabeth.hubault.aied@orange.fr)

**AIE Développement** Atelier Chantier d'Insertion 56 rue Lavoisier ZI de la Saulaie 49700 DOUE LA FONTAINE

## Message de la CARSAT Pays de la Loire

### Nouveau : demandez votre retraite en ligne !

Partir à la retraite en quelques clics, c'est maintenant possible avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr). Depuis la constitution du dossier jusqu'à la transmission des pièces justificatives : tout se fait en ligne ! C'est facile, rapide et sécurisé. Les détails en [vidéo](#) !



Ma demande de retraite en ligne :  
**plus rapide, plus facile, plus sécurisé**

**Rapide**

Plus besoin de vous déplacer, transmettez vos pièces justificatives en ligne.

**Facile**

Le formulaire est personnalisé et prérempli.

**Sécurisé**

Un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect.

Je découvre le nouveau service de l'Assurance retraite >

## Ma journée chez l'assistante maternelle

Le congé de maternité de maman se termine, elle reprend le travail demain. Elle a l'air soucieuse. Pourtant quand l'assistante maternelle lui avait demandé si elle était prête à reprendre le travail, maman a répondu : "oui , je suis contente, je vais retrouver mes collègues et je sais que mon bébé sera bien chez vous".

Lundi à 7H, maman vient me sortir de mon lit. "Mais qu'est ce qui se passe ? Ah oui c'est vrai, elle me dépose chez l'assistante maternelle à 7 h 30. Je la vois courir dans tous les sens. J'espère qu'elle n'a pas oublié mon biberon ! Et hop dans la voiture."

7H30, l'assistante maternelle nous accueille avec le sourire, quelques consignes, des câlins, des bisous et maman fond en larmes. "Je suis en panique, qu'est ce que j'ai fait?" (Les enfants culpabilisent souvent...). L'assistante maternelle console maman avec des mots gentils, la rassure et elle attend qu'elle soit prête à me déposer dans ses bras. Maman doit se sentir prête, on ne lui enlève pas son enfant des bras. Quelquefois il faut reconforter les mamans, ça fait partie du travail de ma nounou. Elles laissent leurs petits pour la journée ! Enfin maman a fini par se calmer et m'a confiée à mon assistante maternelle. "Passons aux choses sérieuses, j'ai faim !"

8H, mon biberon est bu, ma toilette faite, l'assistante maternelle me dépose sur le tapis d'éveil avec des jouets de toutes les couleurs. On frappe à la porte: Stéphanie, 2 ans 5 mois, arrive avec son papa. Elle vient me faire des bisous et s'assoie pour prendre à son tour son petit déjeuner. "Ce qu'elle est grande. Et elle mange toute seule. Je suis en admiration !"

8H20, quelqu'un frappe à nouveau. "Encore une copine !!!" Elle a 16 mois. J'ai droit à un joli sourire et des câlins elle est marrante, elle a le regard coquin. Nos regards se croisent et le courant passe. Joséphine boit son biberon aussi.

9H, enfin le quatrième enfant arrive à son tour mais il a déjeuné. Mathieu a bientôt 3 ans.

L'assistante maternelle décide de nous faire faire une promenade dans la campagne avant qu'il ne fasse trop chaud. Deux dans la poussette et les deux grands marchent à côté.

De retour, nous allons faire une petite sieste pour être en forme pour le repas que l'assistante maternelle va préparer.

Avant 12H, nous avons le temps d'écouter des chansons. Les enfants bougent dans tous les sens, les bras en l'air. Je cache mes yeux, petits escargots, les crocodiles... Beaucoup d'informations, ça bouge chez nounou !!!

Puis vient le moment du repas, il y a ceux qui boivent leur biberon et les autres qu'il faut servir et surveiller. Quel sport !!!

Tout est bien organisé, 40 mn après, le repas doit être terminé.

L'assistante maternelle nous lit quelques histoires pendant la digestion, ensuite les grands se brossent les dents, vont aux toilettes, un câlin et au lit !!!! Il est 13H30.

Pendant la sieste, l'assistante maternelle range la maison, prépare le quatre heures (pain perdu avec un coulis d'abricot et un jus de fruit). "J'ai hâte d'être grand, ça sent bon !" Elle en profite pour faire une petite pause.

Avant de prendre notre quatre heures nous avons du temps pour jouer. L'assistante maternelle pratique « la motricité libre ». Tout est à notre disposition, nous choisissons nos jeux, rien ne nous est imposé. L'assistante maternelle est présente, elle nous guide, nous conseille, nous rassure, nous complimente et nous surveille. Elle vous expliquera la prochaine fois en quoi consiste la motricité libre.

Après le quatre heures, les grands font de la peinture sur des grandes feuilles avec des pinceaux ou des voitures qu'ils font rouler dans la peinture et ensuite sur le papier. "C'est chouette et très marrant, j'ai vraiment hâte d'être grand". Ils terminent le travail en badigeonnant la feuille avec leurs mains, ils éclatent de rire.

L'heure du premier départ arrive, il faut tout nettoyer et ranger. Le premier départ à 16H45 et le dernier à 18H.

"Fatigant une journée chez l'assistante maternelle, j'en ai pris plein les yeux et les oreilles. Vivement demain, c'est tellement bien d'avoir des copains!!"

Nadine Danjou  
Assistante maternelle





**50 kg** de déchets verts brûlés c'est...

...**60000 km**

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...**3 mois**

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



... **plus de 100 trajets**

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : **c'est interdit !**

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSO) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants\*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

## Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contrevention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**

## Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

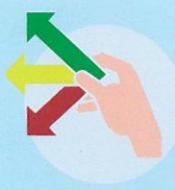
## Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

## La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de **360 déchèteries** couvrent la région Pays de la Loire.